

Infos n° 89

LA LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Paris, le 20 mars 2008

Grève du 18 mars 2008 Second degré : forte mobilisation des établissements *Communiqué de presse*



Dans un contexte où les actions se multiplient dans les établissements pour refuser les conditions de la rentrée 2008, la journée de grève unitaire et de manifestations du 18 mars a rassemblé plus de 55% des personnels, de nombreux établissements parmi les plus touchés étant en grève à plus de 80 %.

Par cette grève, marquée par un taux de participation important, les personnels ont signifié ainsi au Ministre de l'Education nationale leur refus de la politique éducative gouvernementale.

Ils exigent le rétablissement des postes supprimés, le maintien des enseignements dispensés aux élèves, l'amélioration des conditions d'études, la consolidation des trois voies de formation au lycée. Ils s'opposent au recours massif aux heures supplémentaires, à la généralisation des bacs professionnels en trois an qui conduiraient à la disparition des sections de BEP.

Ils ont aussi signifié leur volonté de voir s'ouvrir de véritables négociations sur la revalorisation des métiers de l'éducation, dans le respect des statuts et missions. Ils considèrent que le rapport Pochard ne peut en aucun cas constituer une base de discussion.

Dans l'immédiat, les organisations syndicales du second degré appellent à poursuivre et développer les actions d'établissements, en lien avec les parents, à débattre des suites ; en refusant de recevoir l'intersyndicale et le message des personnels, le Ministre de l'Education nationale prend le risque d'exacerber les tensions.

Paris, le 18 mars 2008



Toute l'info sur www.snuep.com
Vous pouvez nous écrire à snuepnat@snuep.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n° 89

- 1 -

Mouvement inter académique CAPN PLP du 19 Mars 2008

Déclaration du SNUEP-FSU

En préalable, le SNUEP tient tout d'abord à remercier vos services pour leur disponibilité, leur qualité d'écoute et de réponses.

Nous sommes très attachés au dialogue social, ce qui implique pour nous à minima le respect de ses formes statutaires légales : le paritarisme.

Cela implique de donner aux représentants des personnels tous les moyens pour jouer pleinement leur rôle. En effet cette année encore, nous sommes confrontés au non remplacement de notre élue CAPN : cela est inacceptable.

Le SNUEP tient à réaffirmer que le « dialogue social » ne peut se réduire à des discussions prises unilatéralement ou à une discussion uniquement avec les signataires d'un protocole (par exemple à l'occasion du projet gouvernemental de la généralisation du BAC Pro 3 ans).

Le ministre persiste dans sa volonté en publiant dans la précipitation des grilles indicatives pour la mise en place du BAC Pro, en recherchant dans l'urgence des collègues prêts à s'investir pour l'élaboration des référentiels, créant la confusion entre les académies avec l'hétérogénéité des programmes. Est-ce à nous de vous rappeler que le Baccalauréat professionnel est un diplôme national, avec des programmes nationaux ? Le SNUEP réaffirme son attachement au caractère national du diplôme.

Nous considérons que les mutations ne sont pas qu'une affaire privée, même si de nombreux collègues y voient l'aboutissement de leur aspiration. De fait les mutations permettent de juger de la santé du service public : elles sont le reflet de l'organisation des services, des moyens de travail et de la place accordée à chacun des fonctionnaires ; elles participent de la qualité du service public.

Malheureusement, à la lecture du document, sur les capacités d'accueil (en baisse de 25 %), le droit à la mobilité des personnels n'est pas respecté (ils restent encore des centaines de PLP séparés avec enfants, non mutés) et certaines académies sont sinistrées (Besançon, Lille, Poitiers, Reims...).

Dans le cadre d'orientations budgétaires qui préconisent la réduction de la dépense publique, l'investissement éducatif est présenté comme une charge. Des milliers d'emplois sont supprimés au budget, les postes sont atomisés en BMP, en HS (augmentation de 30 % dans les DGH), des établissements sont fermés (15 sur 60 à Nancy), fusionnent et sont largement amputés de leurs moyens.

Combiné avec le non-remplacement des départs à la retraite et à la baisse des recrutements, cela réduit les possibilités de mutations.

La pauvreté du nombre de postes amène une inflation démesurée des barèmes. Dans de nombreuses disciplines, la barre des 500 points est largement dépassée.

Ces possibilités de mutations bien que réduites vont se dissoudre avec les mauvais coups préparés par le Président et le gouvernement.

C'est autant de motifs de colère de nos collègues qui se sont fortement mobilisés face aux réformes en cours :

- La mise en place du BAC Pro 3 ans qui outre le fait de laisser sur le bord de la route les élèves les plus démunis va entraîner des milliers de suppression de postes.

- la publication du rapport POCHARD (avec ses préconisations d'annualisation et de précarisation des personnels) et les audits successifs (avec leurs demandes de « rationalisation » des diplômes) n'ont qu'un objectif : supprimer des postes, détruire le statut d'enseignant.

A terme 30 % des postes de PLP disparaîtront et c'est sans compter sur les velléités des régions qui veulent récupérer la formation professionnelle initiale dans leur giron. D'ailleurs l'introduction de l'apprentissage public dans les LP en est un excellent moyen.

Sans oublier l'Etat qui relance la précarité, avec la révision du statut des fonctionnaires, qui remet en cause la garantie d'emploi des agents de l'Etat en prévoyant la mise au « chômage » des fonctionnaires sans mission et préconisant de plus l'externalisation des missions de services publics, sans oublier le recours à l'intérim (d'ailleurs le premier exemple est la suppression des postes à la rentrée 2008 compensée par l'embauche de plus de 6000 précaires).

Comme si cela ne suffisait pas, on a la volonté de réformer à marche forcée le dialogue social et la représentativité.

En résumé, nous promovons l'idée de mobilité choisie et volontaire, dans l'équité de traitement et la transparence des opérations, selon des critères lisibles et quantifiables : c'est un moteur important de satisfaction individuelle et d'efficacité professionnelle, qui permettent de libérer les énergies et les initiatives, de construire le travail d'équipe et renforcer le service public.

Les Commissaires Paritaires Nationaux SNUEP FSU,
Gilles SANTERRE, Françoise BONNET, Jacques FOURGEAUD.



Toute l'info sur www.snuep.com
Vous pouvez nous écrire à snuelpnat@snuep.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°89

Mouvement inter académique CAPN CPE du 19 Mars 2008

Déclaration commune du SNES-FSU et du SNUEP-FSU

Les CPE ne vous remercient pas, Monsieur le Ministre !

Le mouvement inter-académique des CPE est de plus en plus étriqué et accuse une nouvelle baisse de demandes.

Ce mouvement déconcentré et la charte de la mobilité que le Ministère a tant prônés depuis 1999 sont un leurre complet pour les collègues et engendrent un quasi-blocage de fait du mouvement. Les collègues refusent toujours ce système de mutation en aveugle.

Malgré les annonces du Ministère, de nombreuses situations familiales ne sont pas résolues ; des collègues ayant plus de 5 années de séparation n'obtiennent pas de mutation, les bonifications médicales ne sont plus suffisantes pour certains collègues, le sentiment de mépris grandit dans la catégorie.

Depuis le début de cette année scolaire, les CPE au côté des enseignants, sont en colère et l'expriment : grèves nationales des 18 octobre, 20 novembre et 24 janvier dernier pour les salaires et l'emploi, la défense du service public et l'amélioration du système éducatif...

Nos professions combattent une politique de régression budgétaire, de régression éducative, donc sociale :

- loi Fillon qui organise le tri social et le dynamitage de l'éducation prioritaire : nous en demandons l'abrogation ;
- pénurie budgétaire organisée par l'assèchement de ressources publiques : recrutements dramatiquement insuffisants et licenciements depuis plus de 3 ans de milliers de non titulaires mis au chômage.
- discours présidentiels successifs s'attaquant pêle-mêle au statut général de la fonction publique décrit comme un carcan (alors qu'il s'agit d'un espace de garanties et de protections pour la mise en œuvre de la responsabilité dévolue aux fonctionnaires dans l'exercice de leurs missions de service public), discours s'en prenant au paritarisme et aux cadres collectifs de gestion des personnels, à la laïcité de la République ;
- remise en cause inacceptable du sens de nos métiers avec la publication d'un " livre vert ", empilage de propositions archaïques et plus provocatrices les unes que les autres, qui ne saurait tenir lieu de base de discussion.

La mobilisation collective se développe. En fonction du zonage des vacances d'hiver, les assemblées générales se sont multipliées dans

les établissements, rassemblements locaux et grèves académiques...

La nouvelle journée de grève du 18 mars a été un nouveau temps fort de l'action des personnels du second degré, marquée par de très nombreuses initiatives locales, régionales et nationale.

Nous ne pouvons accepter le discours moralisateur sur la situation financière de la France, rappelons que d'après le FMI, dans les pays membres du G7, la part des salaires dans le PIB a baissé de 5,8% et d'après la commission européenne cette part a chuté de 9,3% en France, ce qui donne entre 120 et 170 milliards qui sont passé du travail au capital. Les cadeaux fiscaux accordés aux classes sociales les plus favorisées l'ont été, en particulier au dépend du service public d'éducation.

Où est l'ambition de la Nation pour la jeunesse ?

Reproduction sociale et mise à l'écart d'une part de plus en plus importante de la population, tel sera rapidement le résultat d'une politique générale au service d'une minorité.

Les applications de la LOLF auxquelles s'ajoutent les restrictions budgétaires sont de plus en plus lourdes de conséquences pour notre catégorie. Les capacités d'accueil réduites par les recteurs sommés de gérer une pseudo surconsommation, n'ont aucun lien avec la réalité du terrain et entraînent de fait un blocage du mouvement pour de plus en plus d'académies



Toute l'info sur www.snuép.com
Vous pouvez nous écrire à snuépnat@snuép.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°89

(Caen, Grenoble, Limoges, Martinique, Nantes, Nice, Toulouse et la Corse). Dans de nombreuses académies, les TZR ne suffisent plus à assurer les besoins de remplacement. Le plafond d'emploi est artificiellement baissé de 125 ETP pour la rentrée prochaine, cette décision prouve bien que la réalité des besoins des établissements est niée au profit d'une gestion purement comptable dictée par la politique régressive que vous menez.

Après les "audits" menés l'an passé par l'inspection générale des finances, la "Révision Générale des Politiques Publiques" (RGPP) pilote les réformes dont sont accablés nos ordres d'enseignement : les restrictions budgétaires vont de pair avec la dénaturation de nos métiers, l'aggravation des conditions de travail et la régression éducative.

La suppression drastique des postes au concours est inacceptable et lourde de conséquences pour l'avenir de la catégorie. Nous réitérons notre demande de rétablissement du nombre de postes estimé par vos propres services à 504 par an. Ces baisses successives aux concours rendent impossible la compensation des départs (retraite ou vers d'autres corps) et ignorent toujours les besoins non pourvus par la mise en place de l'ARTT, de même que les nombreux établissements sans CPE.

Nous restons attachés à la circulaire de 1982, à la dimension de CPE concepteur de son métier basé sur le suivi et l'écoute de l'élève. Nous réaffirmons notre appartenance aux équipes éducatives et pédagogiques : nous ne sommes ni chef de service, ni responsable d'une vie scolaire limitée à un aspect purement répressif ou administratif.

Le remplacement des CPE par des personnels précaires et non qualifiés s'accroît. Si la logique comptable continue à sévir dans l'Education Nationale, elle servira à piloter le remodelage du système éducatif, au mépris de l'intérêt des élèves.

Les établissements scolaires ont tous besoins de personnels d'éducation en nombre suffisant, rappelons notre demande d'un CPE pour 250 élèves, formés à haut niveau au même titre que les enseignants afin de prendre en compte la multiplicité des situations vécues par nos élèves.

Il ne s'agit pas d'un travail transférable à toute personne de bonne volonté, mais d'une vraie compétence reconnue par tous et indispensable dans un système éducatif qui cherche à promouvoir la jeunesse, mais ne parlons nous pas d'un temps passé qui pour nous reste une vision d'avenir !

Les nouvelles règles imposées pour l'accès à la hors classe lèsent de nombreux collègues et renforcent l'arbitraire et le clientélisme. Le mépris ressenti par la catégorie lors de l'annonce des augmentations de contingents de hors classe qui, une fois de plus, ignore les CPE, est significatif du malaise profond dont nous font part de nombreux collègues. Ils voient se multiplier les menaces contre leur métier. Notre spécificité n'est pas prise en compte alors que les élèves, les parents et les enseignants reconnaissent, eux, notre rôle indispensable dans les établissements.

Le mouvement 2008

1214 demandes dont 203 stagiaires et 1011 titulaires. 421 collègues sont affectés dans un de leurs vœux, soit :

- pour les titulaires, un taux de NON satisfaction de près de 80 %.(218 mutations réalisées).
- pour les stagiaires, 28,6 % sont affectés en extension.

Nous rappelons notre exigence du respect des personnels, du paritarisme et du dialogue social. Nous réaffirmons le caractère incontournable du paritarisme tel que nous le concevons et le promovons avec l'appui des personnels : allier la défense individuelle et collective des personnels avec celle du service public d'Education Nationale.

La CAPN doit être un véritable lieu d'échanges, d'écoute et de travail où la parole des élus doit être pleinement prise en compte.

Nous demandons toujours la transparence quant aux décisions d'ATP.

Nous exigeons que les capacités laissées vacantes par les CPE partant à Mayotte soient réintégrées dans le mouvement et que toutes les propositions que nous allons faire pour tenter d'améliorer le mouvement soient entendues et examinées en prenant compte de la situation des personnels et non l'œil rivé sur une règle à calcul qui ne sert plus qu'à détruire le service public.



Toute l'info sur www.snuep.com
Vous pouvez nous écrire à snuepnat@snuep.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°89